

Etat des lieux de l'offre en Soins Oncologiques de Support (SOS) en Auvergne-Rhône-Alpes Département de l'Isère

Mai 2025

Sommaire

1. Contexte	3
2. Eléments de méthodologie	3
3. Analyse de l'offre en SOS en Isère	5
3.1 Typologie des répondants	5
3.2 Répartition géographique de l'offre en SOS en Isère	6
3.3 Les SOS proposés et envisagés en Isère versus ARA	17
3.4 Le profil des bénéficiaires en Isère versus ARA	19
3.5 La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS en Isère versus ARA	21
3.6 Les professionnels intervenant pour chaque SOS en Isère	24
3.7 Les modalités de prise en charge en Isère versus ARA	26
3.8 Les lieux de prise en charge en Isère versus ARA	27
4. Synthèse.....	29
Annexe.....	31
Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre"	31
Détail des intervenants par type de SOS et de structures	32

1. Contexte

Les soins oncologiques de support (SOS) sont définis comme « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie conjointement aux traitements oncologiques ou onco-hématologiques spécifiques lorsqu'il y en a ».

L'INCa a défini un panier référentiel avec **un socle de base de 4 soins de support** (prise en charge de la douleur, de la diététique, du soutien psychologique, prise en charge sociale, familiale et professionnelle), complété par **un socle complémentaire de 5 soins de support** (activité physique adaptée, les conseils d'hygiène de vie, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, le soutien à la mise en œuvre de la préservation de la fertilité et la prise en charge des troubles de la sexualité). Par ailleurs, il est envisagé dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 de rajouter les **soins de socio-esthétiques**.

Les soins oncologiques de support constituent un maillon majeur du parcours cancer des patients atteints d'un cancer à la fois en amont, pendant et après les traitements actifs. Leur accessibilité géographique, la visibilité et la répartition adaptée de l'offre aux besoins sur le territoire sont un enjeu crucial.

Afin d'améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer et pour répondre à cet enjeu, la stratégie cancers Auvergne Rhône-Alpes 2022-2025, déclinaison régionale de la stratégie décennale, a inscrit comme action celle de : Structurer l'offre de soins de support et garantir sa couverture régionale y compris l'accompagnement et le soutien aux aidants dont la visibilité de l'offre associative.

Dans ce cadre, **l'ARS a lancé un état des lieux de l'offre en SOS en Auvergne Rhône Alpes, en établissements de santé et en associations**.

2. Eléments de méthodologie

L'objectif poursuivi était de réaliser un état des lieux des SOS en ARA au 31/12/2023 **afin de rendre lisible et visible l'offre en soins oncologiques de support de notre région et identifier d'éventuels besoins non couverts**.

Le périmètre de cet état des lieux a concerné les 9 SOS du panier référentiel de l'INCa auxquels ont été ajoutés les soins de socio-esthétiques soit **10 SOS au total**.

Les structures cibles étaient les suivantes :

- **Le(s) site(s) des établissements de santé** autorisés (chirurgie et/ou radiothérapie et/ou chimiothérapie) ;
- Les établissements associés au traitement du cancer (chimiothérapie) ;
- Les établissements de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) ;
- **Les associations** identifiées proposant ou susceptibles de proposer des SOS (cf statut) ;
- **Les structures APA** validées par la DRAJES pour figurer dans l'annuaire Sport Santé ;
- Les dispositifs d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique - **DAPAP**.

Les associations qui ont répondu ont signé une charte d'engagement (cf. questionnaire).

Le nombre total de structures interrogées était de **880**.

L'enquête a été lancée via l'outil SOLEN le **13 décembre 2023** et s'est clôturée le **8 février 2024**.

4 types de questionnaires conçus de façon cohérente dans les questions posées, ont été diffusés à chacune des structures cibles :

- Un questionnaire Etablissements de santé
- Un questionnaire associations
- Un questionnaire structures APA
- Un questionnaire DAPAP.

Les questions appelaient des réponses fermées "oui/non" matérialisées par 1 ou 0 dans l'enquête. Seules 2 questions appelaient des réponses détaillées : l'une sur les intervenants "autre" et l'autre sur les lieux de prise en charge lorsqu'il s'agissait des locaux d'autre(s) site(s) de l'établissement.

Le remplissage des questionnaires est personnes dépendantes et donc peut éventuellement constituer un biais.

Seules les structures ayant répondu totalement au questionnaire ont été prises en compte dans cette analyse. Les réponses partielles n'ont pas été analysées.

L'offre en SOS a été analysée sur la base à la fois des structures répondantes et qui proposent ces soins. Des cartographies complètent cette analyse notamment le temps d'accès à chacun des SOS en annexe.

Une analyse a été réalisée à l'échelle régionale. Elle a ensuite été déclinée en analyse département par département se traduisant par 12 rapports départementaux accompagnés de cartographie de l'offre.

Pour l'exploitation des questionnaires, comme des établissements ayant la même entité juridique ont des activités différentes (ex : à la fois Ets autorisés et Ets de SMR), le choix a été fait de les qualifier en premier lieu d'Ets autorisés au traitement du cancer, en second lieu Ets associés tout en conservant les réponses de chaque site pour l'analyse.

Par ailleurs, certains Ets ayant plusieurs sites d'activité ont répondu sur un même questionnaire pour l'ensemble de leurs sites. Aussi, par souci d'homogénéité, le traitement des données a été réalisé par entité juridique et non par site.

Cet état des lieux est un 1^{er} exercice et donc une photo de l'offre en SOS à l'instant T0. En effet, l'analyse des questionnaires montre un manque de traçabilité des files actives de patients permettant d'avoir une approche quantitative de l'offre en région. Aussi, cette enquête nécessite d'être approfondie, complétée et partagée avec les acteurs des territoires afin de mieux objectiver les réels besoins en SOS.

3. Analyse de l'offre en SOS en Isère

En Isère, sur **105 structures interrogées**, **52 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas comptabilisées).

Type de structures	Nombre de structures interrogées	Pourcentage de structures répondantes
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	8	100 % (8/8)
Ets associés	1	100 % (1/1)
Ets de SMR	19	47 % (9/19)
Associations	12	58 % (7/12)
Structures APA	64	41 % (26/64)
DAPAP	1	100 % (1/1)
Total	105	50 % (52/105)

Le taux de réponse de la campagne des établissements autorisés au traitement du cancer et associé est de **100 %** (9/9).

3.1 Typologie des répondants

Sur les **52 structures** ayant répondu à l'enquête en Isère, **46 proposent des SOS**, dont les 8 établissements de santé autorisés au traitement du cancer et 5 établissements de SMR (sur 9). Elles se répartissent ainsi :

Type de structures	Pourcentage de structures proposant des SOS sur les répondants
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	100 % (8/8)
Ets de SMR	56 % (5/9)
Associations	86 % (6/7)
Structures APA	100 % (26/26)
DAPAP	100 % (1/1)
Total	88 % (46/52)

L'établissement associé isérois qui a répondu à l'enquête ne propose pas de SOS.

Soit :

- **13 établissements sanitaires** dont 8 établissements de santé autorisés au traitement du cancer et 5 établissements de SMR,

- **6 associations,**
- **26 structures APA et 1 DAPAP.**

3.2 Répartition géographique de l'offre en SOS en Isère

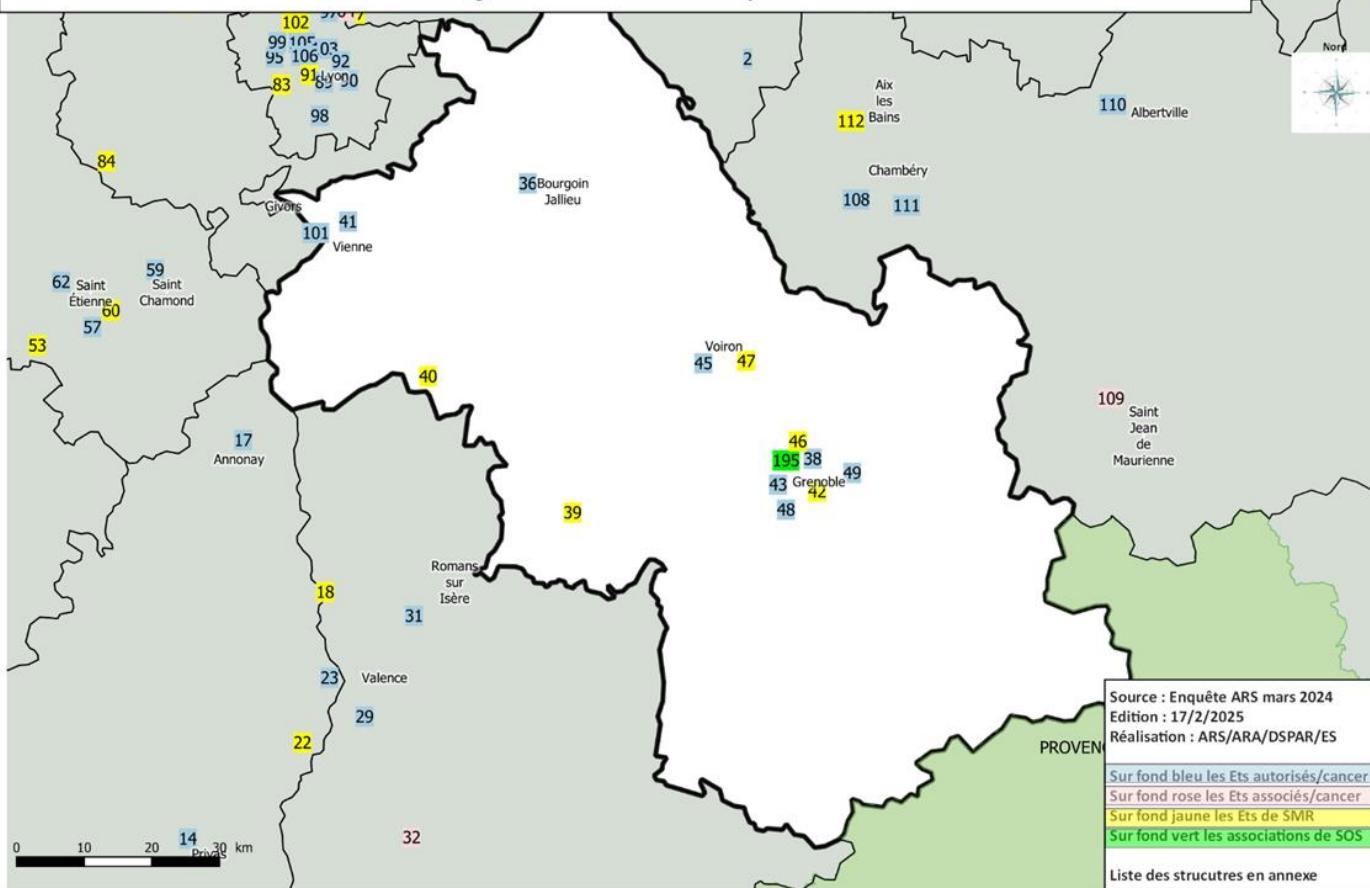
Les 10 cartes suivantes présentent la répartition départementale de chaque SOS. Chaque structure a été numérotée et classée selon sa typologie :

- Etablissements autorisés au traitement du cancer
- Etablissements associés
- Etablissements de SMR
- Associations
- Structures APA/DAPAP

Seuls les sites principaux figurent sur ces cartes. Les antennes, sites secondaires ou extérieurs déclarés dans la question :

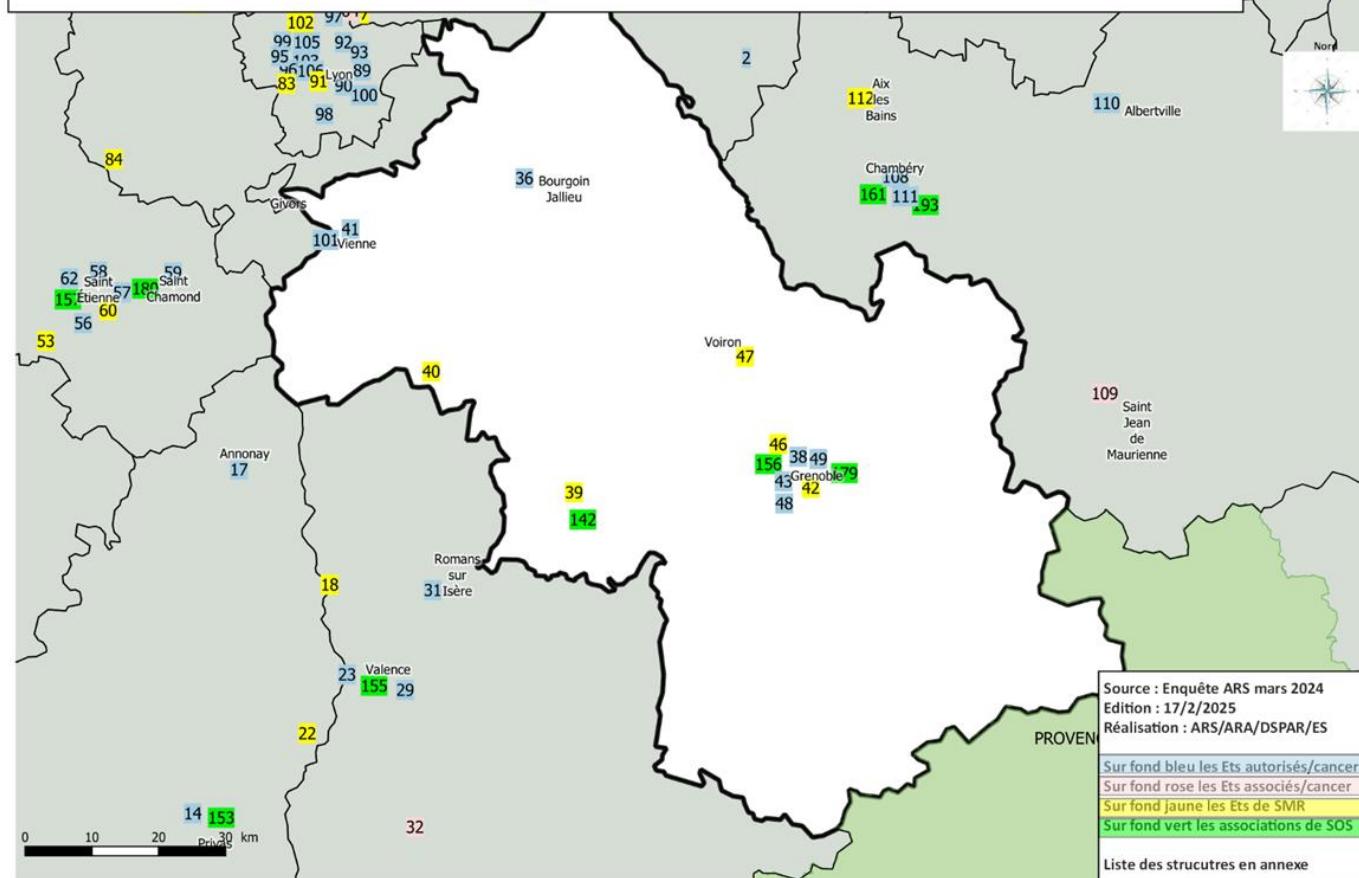
- n° 15 du questionnaire adressé aux établissements sanitaires,
- n° 13 du questionnaire adressé aux associations,
- n° 6 du questionnaire adressé aux structures APA,
- n° 5 du questionnaire adressé aux DAPAP, n'apparaissent pas dans la cartographie.

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Prise en charge de la douleur du patient - ISERE



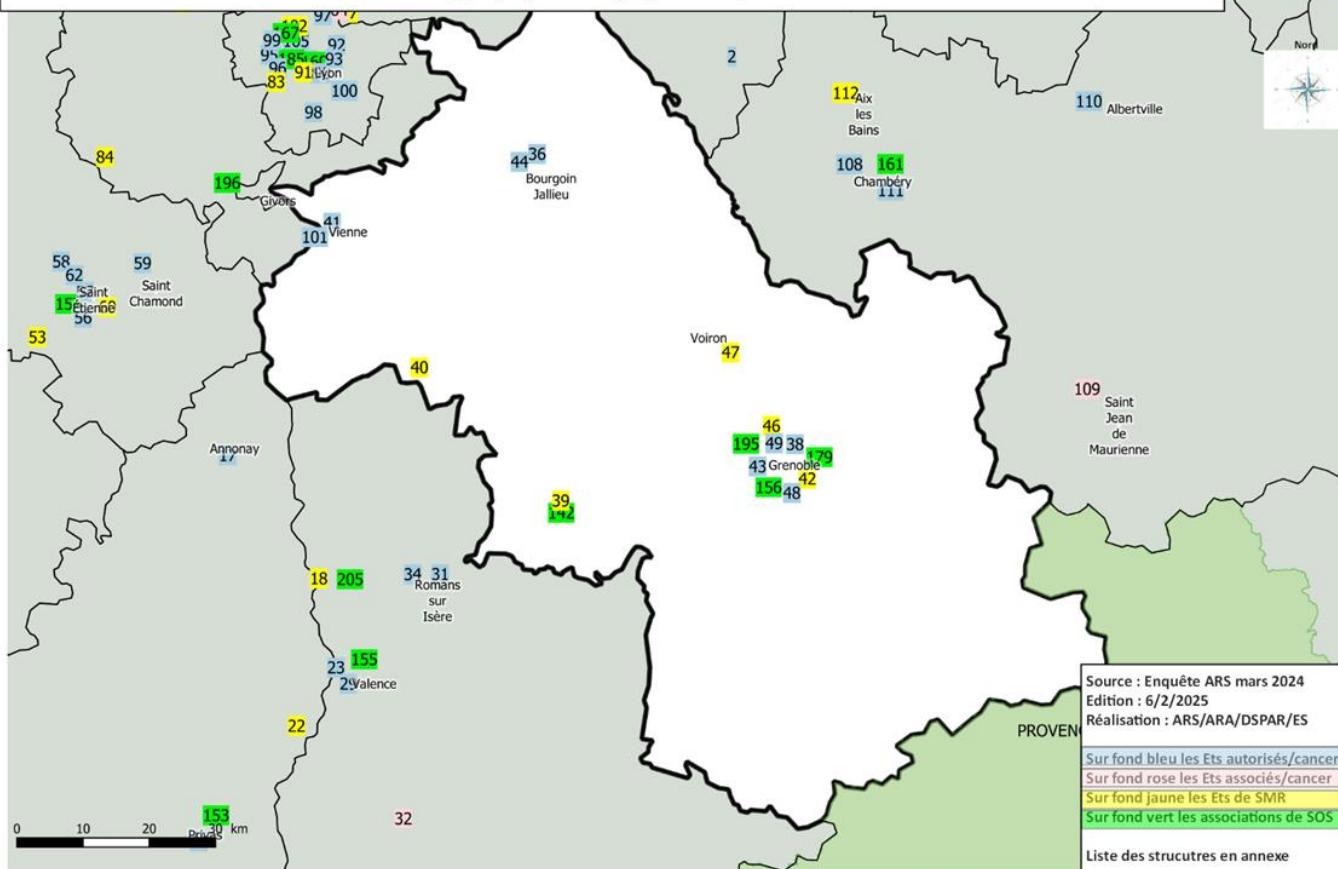
Ets_Aut	36	380000034	CH Pierre Oudot Bourgoin Jallieu	SMR	39	380000091	CH Intercommunal Vercors Isère
Ets_Aut	38	380000067	Hôpital Nord - CHU38	SMR	40	380000166	CH de Luzy-Dufeillant
Ets_Aut	41	380000174	CH Lucien Hussel de Vienne	SMR	42	380009928	Centre Médical Rocheplane
Ets_Aut	43	380012658	Groupe Hospit. Mutualiste de Grenoble	SMR	46	380780312	Clinique FSEF Grenoble La Tronche
Ets_Aut	45	380780288	Nouvelle Clinique de Chartreuse	SMR	47	380780379	Centre de Pneumologie Henri Bazire
Ets_Aut	48	380785956	Clinique des Cèdres	Asso	195		Association Locomotive
Ets_Aut	49	380786442	Clinique Belledonne				

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Diététique & Nutrition - ISERE



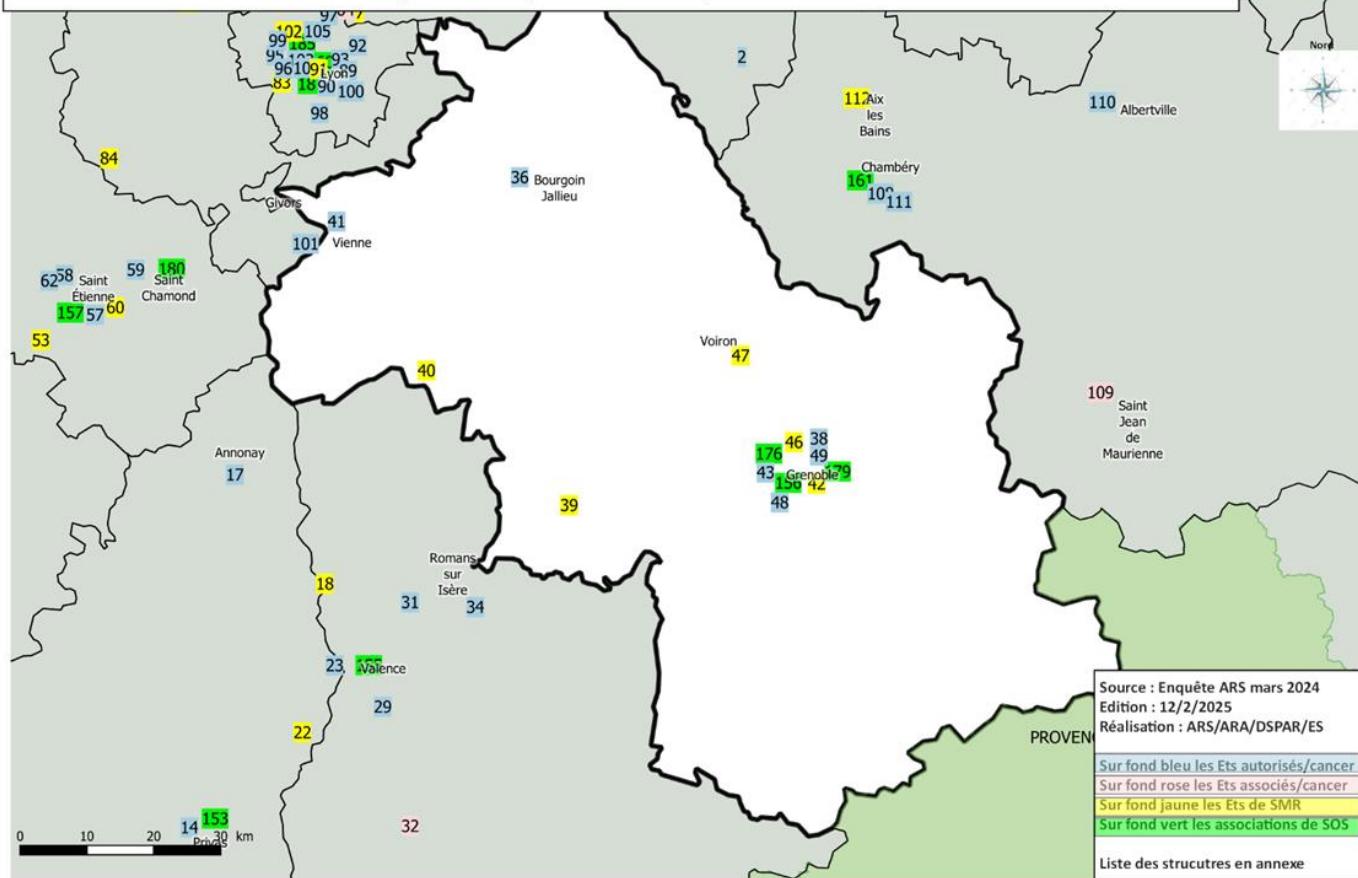
Ets_Aut	36	380000034	CH Pierre Oudot Bourgoin Jallieu	Ets_Aut	49	380786442	Clinique Belledonne	SMR	47	380780379	Centre de Pneumologie Henri Bazire
Ets_Aut	38	380000067	Hôpital Nord - CHU38	SMR	39	380000091	CH Intercommunal Vercors Isère	Asso	142		Avancer Ensemble Contre le Cancer (AVECC)
Ets_Aut	41	380000174	CH Lucien Hussel de Vienne	SMR	40	380000166	CH de Luzy-Dufeillant	Asso	156		Comité dép. 38 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	43	380012658	Groupe Hospit. Mutualiste de Grenoble	SMR	42	380009928	Centre Médical Rocheplane	Asso	179		Institut Alpin du sein
Ets_Aut	48	380785956	Clinique des Cèdres	SMR	46	380780312	Clinique FSEF Grenoble La Tronche				

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Prise en charge psychologique du patient - ISERE



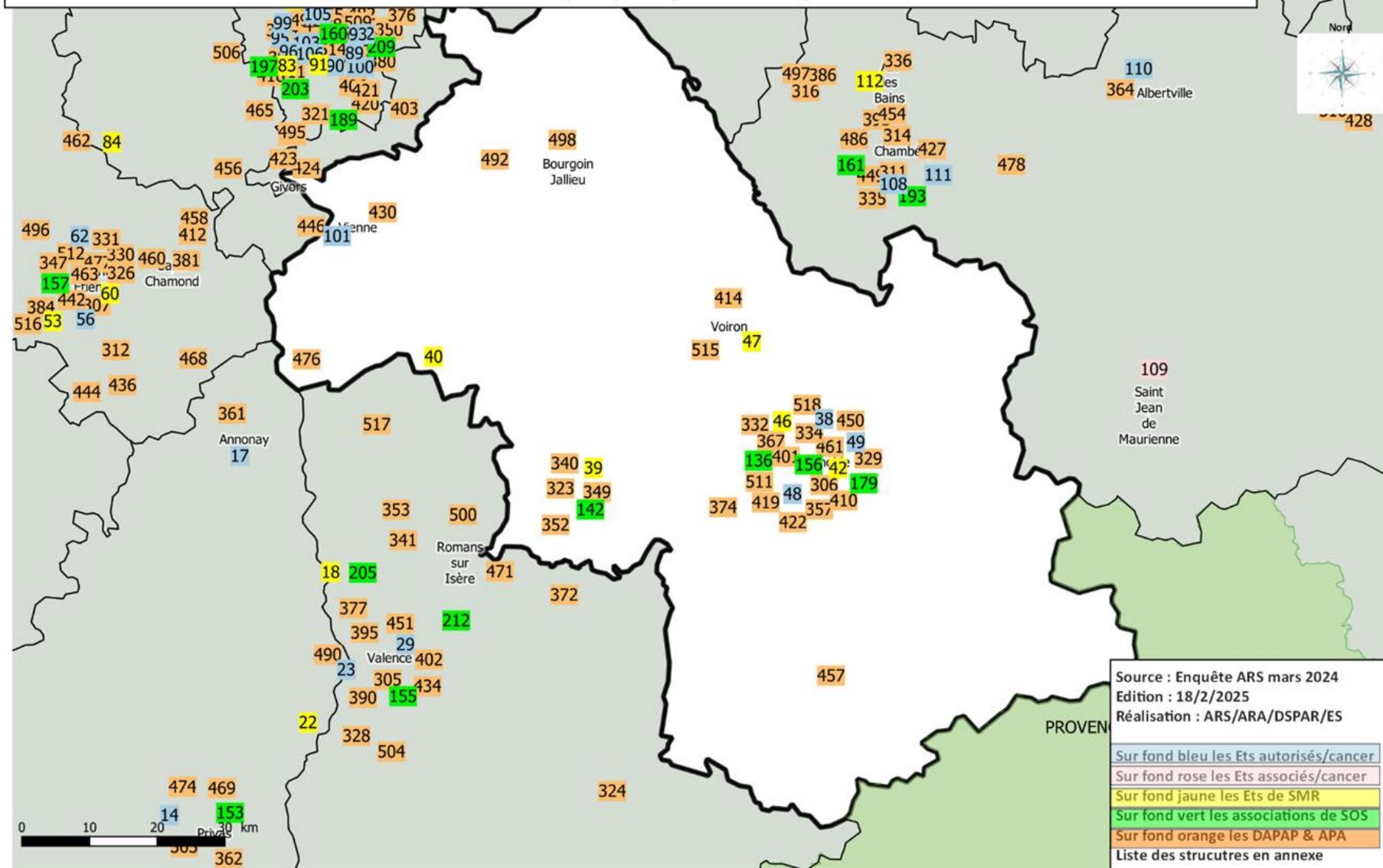
Ets_Aut	36	380000034	CH Pierre Oudot Bourgoin Jallieu	Ets_Aut	49	380786442	Clinique Belledonne	Asso	142	Avancer Ensemble Contre le Cancer (AVECC)
Ets_Aut	38	380000067	Hôpital Nord - CHU38	SMR	39	380000091	CH Intercommunal Vercors Isère	Asso	156	Comité dép. 38 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	41	380000174	CH Lucien Hussel de Vienne	SMR	40	380000166	CH de Luzy-Dufeillant	Asso	179	Institut Alpin du sein
Ets_Aut	43	380012658	Groupe Hospit. Mutualiste de Grenoble	SMR	42	380009928	Centre Médical Rocheplane	Asso	195	Association Locomotive
Ets_Aut	44	380780197	Clinique St Vincent de Paul Maternité	SMR	46	380780312	Clinique FSEF Grenoble La Tronche			
Ets_Aut	48	380785956	Clinique des Cèdres	SMR	47	380780379	Centre de Pneumologie Henri Bazire			

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Prise en charge sociale, familiale & professionnelle - ISERE



Ets_Aut	36	380000034	CH Pierre Oudot Bourgoin Jallieu	SMR	40	380000166	CH de Luzy-Dufeillant
Ets_Aut	38	380000067	Hôpital Nord - CHU38	SMR	42	380009928	Centre Médical Rocheplane
Ets_Aut	41	380000174	CH Lucien Hussel de Vienne	SMR	46	380780312	Clinique FSEF Grenoble La Tronche
Ets_Aut	43	380012658	Groupe Hospit. Mutualiste de Grenoble	SMR	47	380780379	Centre de Pneumologie Henri Bazire
Ets_Aut	48	380785956	Clinique des Cèdres	Asso	156		Comité dép. 38 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	49	380786442	Clinique Belledonne	Asso	176		GEFLUC Grenoble Dauphiné Savoie
SMR	39	380000091	CH Intercommunal Vercors Isère	Asso	179		Institut Alpin du sein

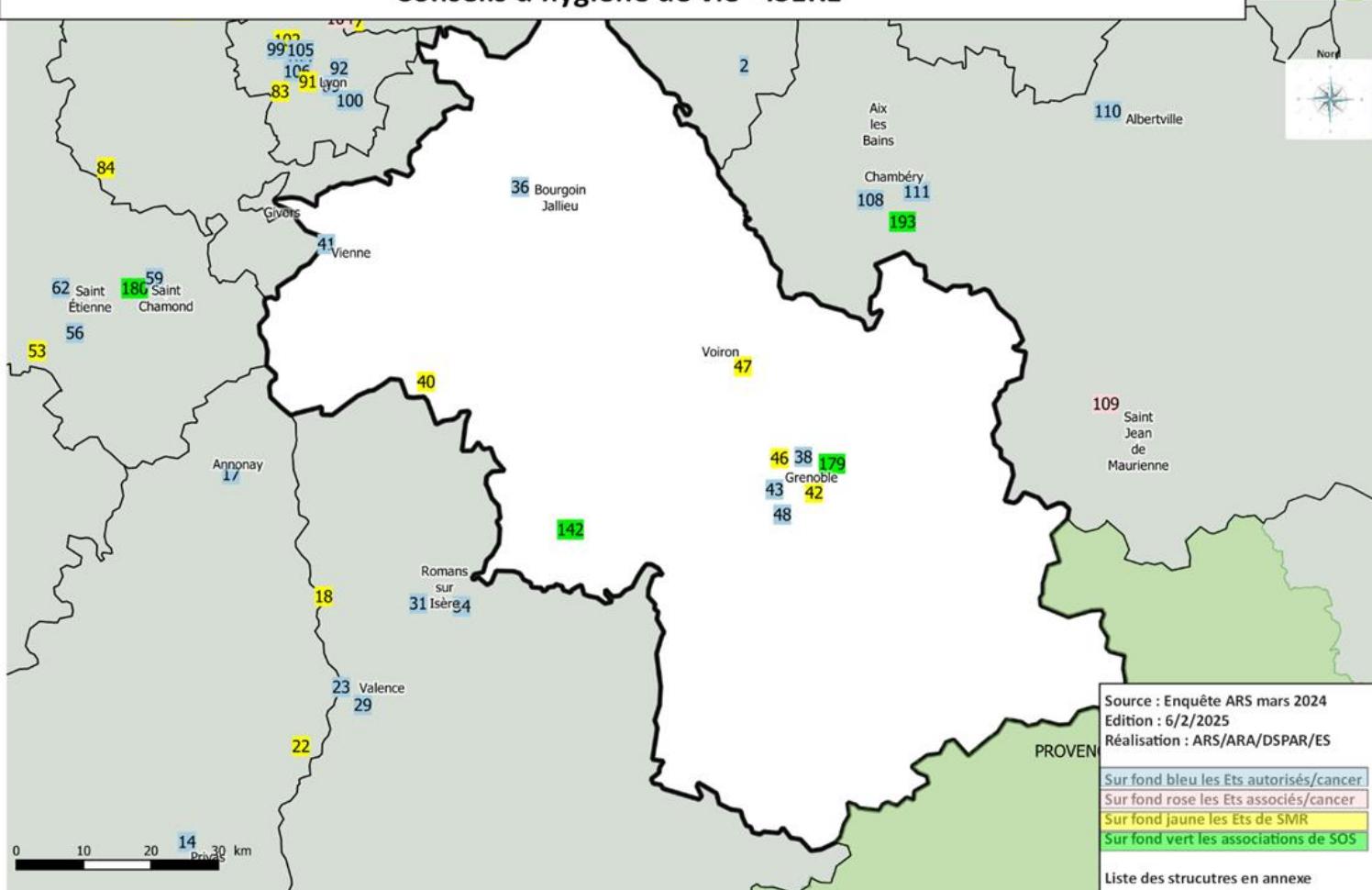
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 - Activité physique adaptée - ISERE



Ets_Aut	38	380000067	Hôpital Nord - CHU38	APA	352	Aviron Sud Grésivaudan
Ets_Aut	48	380785956	Clinique des Cèdres	APA	357	Be Api
Ets_Aut	49	380786442	Clinique Belledonne	APA	367	Capables
SMR	39	380000091	CH Intercommunal Vercors Isère	APA	374	Centre Symbiose
SMR	40	380000166	CH de Luzy-Dufeillant	APA	401	De pas APA
SMR	42	380009928	Centre Médical Rocheplane	APA	410	ESAGAMI Eybens Sport Adapté Grenoble Alpes Métropole Isère
SMR	46	380780312	Clinique FSEF Grenoble La Tronche	APA	414	Etoile de Voiron Gymnastique
SMR	47	380780379	Centre de Pneumologie Henri Bazire	APA	419	Flocon Rose
Asso	136		Association cAPAbles	APA	422	Grenoble Métropole Cyclisme 38 EF
Asso	142		Avancer Ensemble Contre le Cancer (AVECC)	APA	424	GS Chasse Basket
Asso	149		Club d'escrime Parmentier Grenoble	APA	430	Gymnastique Volontaire - Estrablin
Asso	156		Comité dép. 38 - Ligue contre le cancer	APA	450	Maison Hygeia
Asso	179		Institut Alpin du sein	APA	457	Multi-GV-Tonic
APA	306		DAPAP 38	APA	461	Ô Chêne de Chloé
APA	323		Aïkido-Club de Saint Marcellin	APA	476	Rhodia Club Basket
APA	329		ApaZen	APA	492	Sport'Evolution
APA	332		AS Fontaine Aviron	APA	498	Tennis de Table de Bourgoin
APA	334		ASPTT Grenoble Athlétisme	APA	511	Zen Altitude
APA	340		Association Mudita Yoga	APA	515	Cercle d'escrime de Moirans
APA	349		Athlétic Club Saint Marcellin	APA	518	Institut de Thérapie Sportive

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

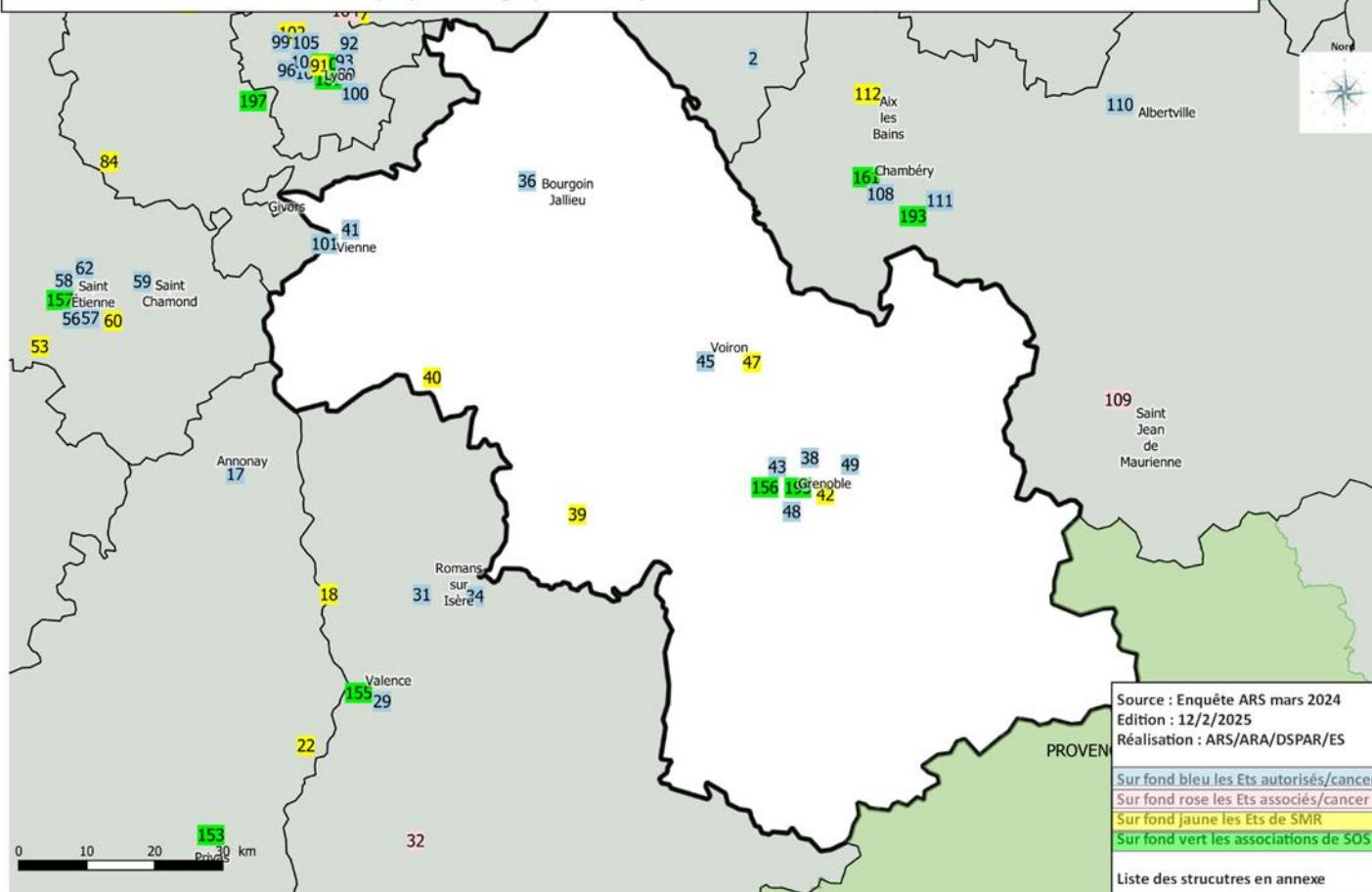
Conseils d'hygiène de vie - ISERE



Ets_Aut	1	010000024	CH de Fleyriat
Ets_Aut	2	010000032	CH Bugey Sud
SMR	4	010011641	Clinique du Souffle Le Pontet
SMR	7	010780492	CRF Romans-Ferrari
Asso	198		Ma Bulle rose

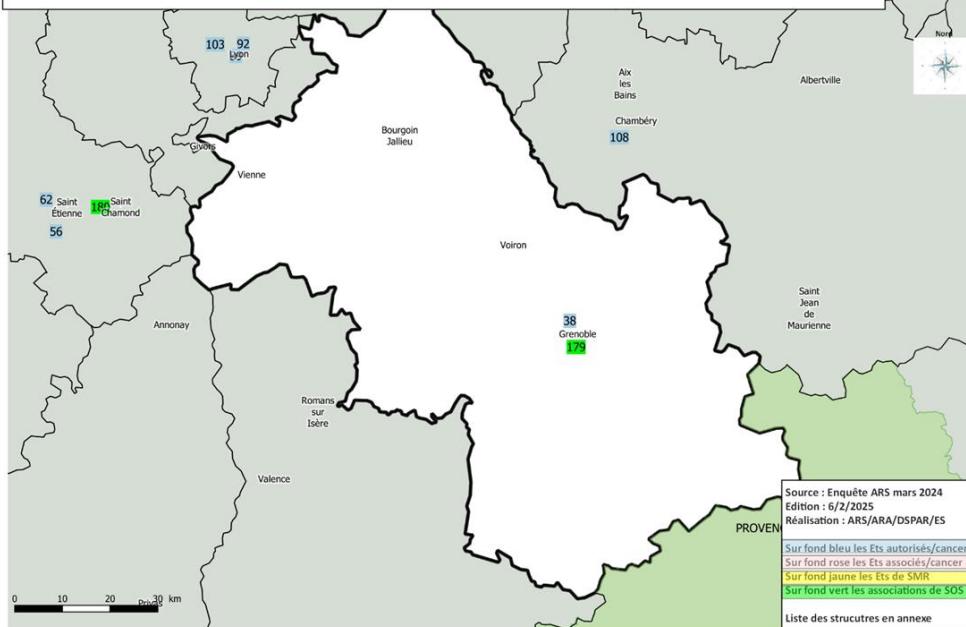
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

Soutien psychologique des proches & aidants - ISERE



Ets_Aut	36	380000034	CH Pierre Oudot Bourgoin Jallieu	SMR	39	380000091	CH Intercommunal Vercors Isère
Ets_Aut	38	380000067	Hôpital Nord - CHU38	SMR	40	380000166	CH de Luzy-Dufeillant
Ets_Aut	41	380000174	CH Lucien Hussel de Vienne	SMR	42	380009928	Centre Médical Rocheplane
Ets_Aut	43	380012658	Groupe Hospit. Mutualiste de Grenoble	SMR	47	380780379	Centre de Pneumologie Henri Bazire
Ets_Aut	45	380780288	Nouvelle Clinique de Chartreuse	Asso	156		Comité dép. 38 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	48	380785956	Clinique des Cèdres	Asso	195		Association Locomotive
Ets_Aut	49	380786442	Clinique Belledonne				

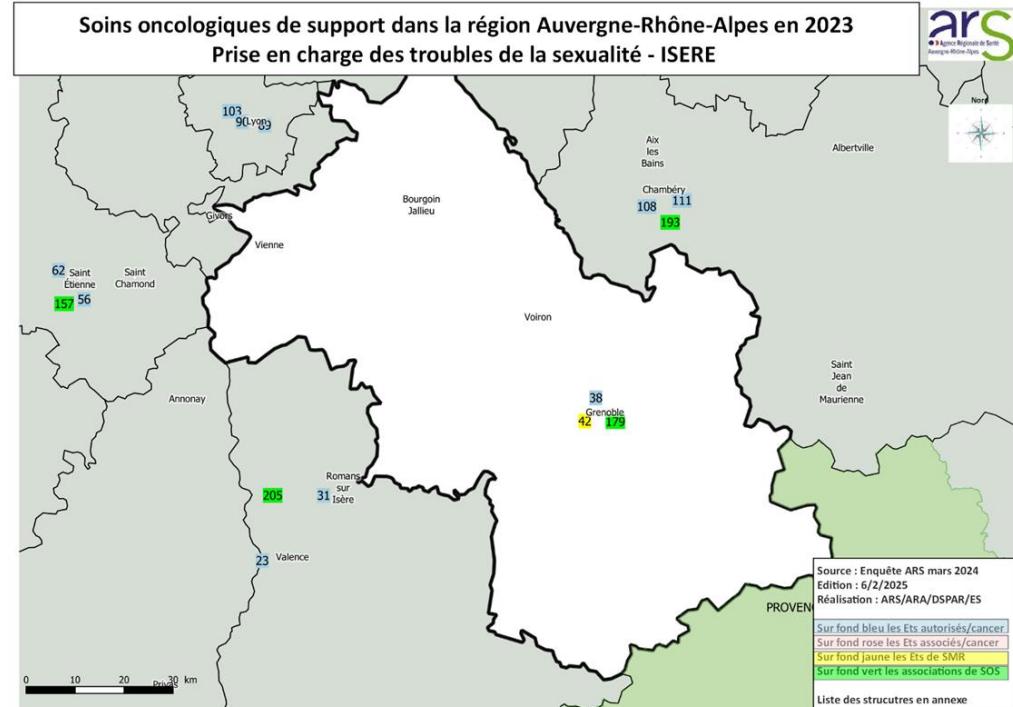
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Préservation de la fertilité - ISERE



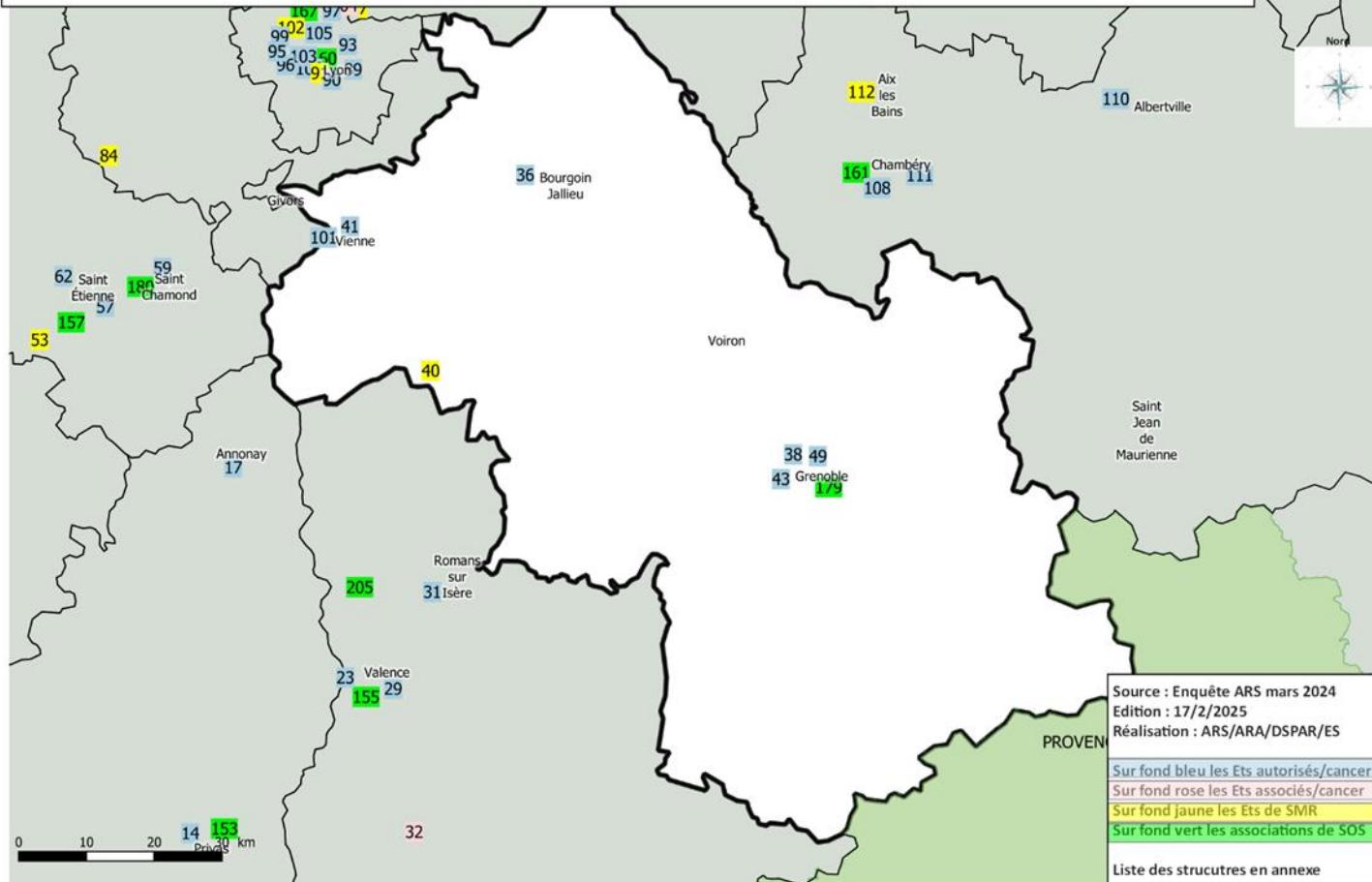
Ets_Aut	38	380000067	Hôpital Nord - CHU38
SMR	42	380009928	Centre Médical Rocheplane
Asso	179		Institut Alpin du sein

Ets_Aut	38	380000067	Hôpital Nord - CHU38
Asso	179		Institut Alpin du sein

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Prise en charge des troubles de la sexualité - ISERE



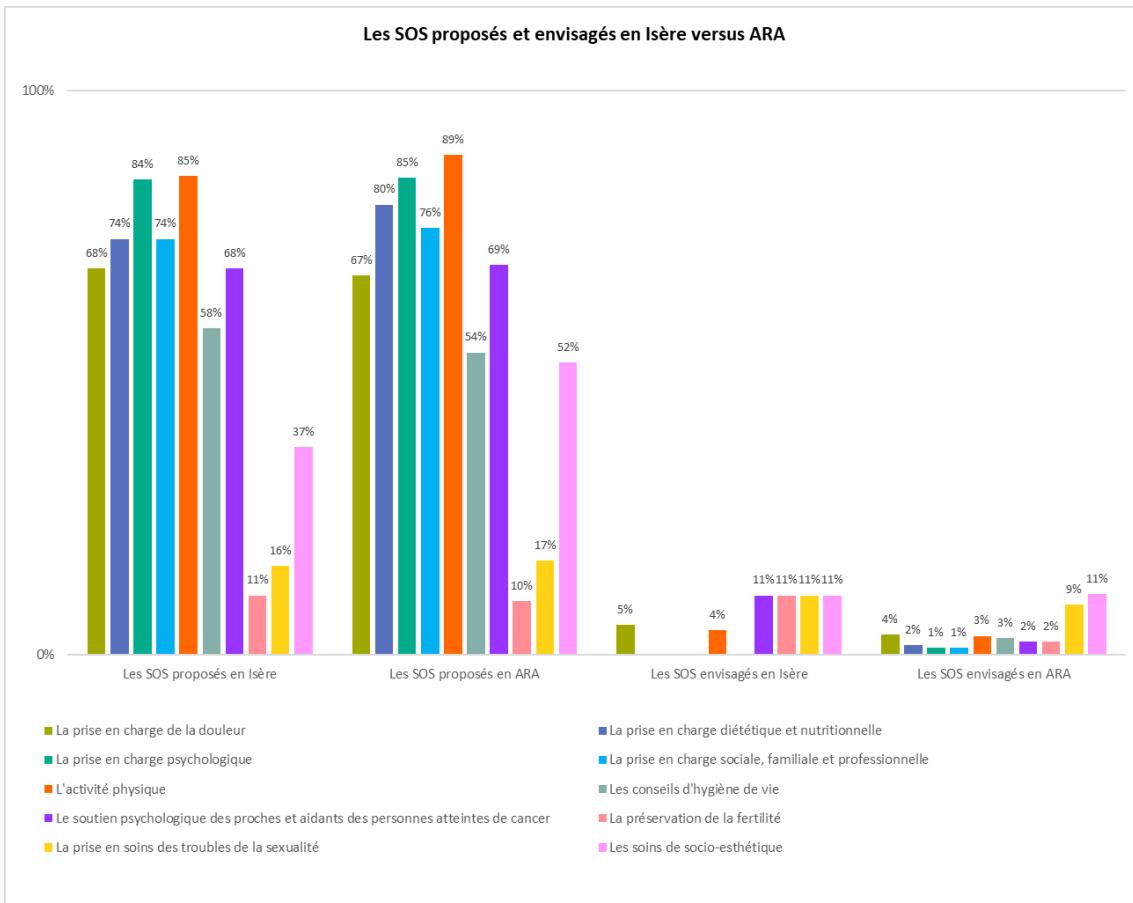
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Prise en charge des soins de socio-esthétique - ISERE



Ets_Aut	36	380000034	CH Pierre Oudot Bourgoin Jallieu	Ets_Aut	49	380786442	Clinique Belledonne
Ets_Aut	38	380000067	Hôpital Nord - CHU38	SMR	40	380000166	CH de Luzy-Dufeillant
Ets_Aut	41	380000174	CH Lucien Hussel de Vienne	Asso	179		Institut Alpin du sein
Ets_Aut	43	380012658	Groupe Hospit. Mutualiste de Grenoble				

3.3 Les SOS proposés et envisagés en Isère versus ARA

- Question n° 3 : Quels sont les types de SOS proposés par votre établissement ?
- Question n° 4 : Est-ce que votre structure envisage de proposer d'autres SOS ?
- Question n° 5 : Si oui, le(s)quel(s) ?



* Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de structures répondantes et proposant des SOS dans le département et incluant les structures APA et DAPAP uniquement pour le SOS activité physique.

Détail des SOS proposés par structure

	La prise en charge de la douleur	La prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	La préservation de la fertilité	La prise en soins des troubles de la sexualité	Les soins de socio-esthétique
Etablissements sanitaires	12	11	12	11	8	9	11	1	2	6
<i>Dont ES autorisés au traitement du cancer</i>	7	6	7	6	3	5	7	1	1	5
Associations	1	3	4	3	4	2	2	1	1	1
APA/DAPAP					27					
Total général Isère	13	14	16	14	39	11	13	2	3	7

L'offre en SOS est largement proposée par les établissements sanitaires excepté pour l'activité physique pour laquelle les structures APA et DAPAP prédominent.

Concernant le socle de base de 4 SOS, sur les 8 établissements autorisés au traitement du cancer du territoire, 7 proposent la prise en charge de la douleur et la prise en charge psychologique et 6 proposent la prise en charge diététique et nutritionnelle et la prise en charge sociale, familiale et professionnelle.

Le département de l'Isère **se situe** :

- **autour ou au-dessus de la moyenne régionale** (tous types de structures confondues) pour **6 SOS sur 10**, avec :
 - 13 structures proposant une prise en charge de la douleur, dont 7 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer sur 8, soit **87 % des établissements autorisés**, les 5 établissements de SMR et une association représentant une offre territoriale de 68 % pour une offre régionale de 67 %.
 - 16 structures proposant une prise en charge psychologique, dont 7 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, les 5 établissements de SMR et 4 associations, représentant une offre départementale de 84 % pour une offre régionale de 85 %.
 - 11 structures proposant les conseils d'hygiène de vie dont 5 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, 4 établissements de SMR et 2 associations. **Les conseils d'hygiène de vie est le seul SOS en Isère dont l'offre est supérieure** à l'offre régionale avec 58 % contre 54 %.
 - 13 structures proposant un soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, dont 7 établissements autorisés au traitement du cancer, 4 établissements de SMR et 2 associations, représentant une offre départementale de 68 % pour une offre régionale de 69 %.
 - 2 structures proposant la préservation de la fertilité, soit un établissement autorisé au traitement du cancer et une association, représentant une offre départementale de 11 % pour une offre régionale de 10 %.
 - 3 structures proposant la prise en soins des troubles de la sexualité, dont un établissement autorisé au traitement du cancer, un établissement de SMR et une association, représentant une offre départementale de 16 % pour une offre régionale de 17 %.
- **en-dessous de la moyenne régionale** (tous types de structures confondues) pour **4 SOS sur 10**, avec :
 - 14 structures proposant une prise en charge diététique et nutritionnelle, dont 6 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, les 5 établissements de SMR et 3 associations, représentant une offre départementale de 74 % pour une offre régionale de 80 %.
 - 14 structures proposant une prise en charge sociale, familiale et professionnelle, dont 6 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, les 5 établissements de SMR 3 associations représentant une offre départementale de 74 % pour une offre régionale de 76 %.
 - 39 structures proposant l'activité physique, dont 3 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, les 5 établissements de SMR, 4 associations et 27 structures APA/DAPAP, représentant une offre départementale de 85 % pour une offre régionale de 89 %.
 - 7 structures proposant les soins de socio-esthétiques, dont 5 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, un établissement de SMR et une association, représentant une offre départementale de 37 % pour une offre régionale de 52 %.

En Isère, 7 structures envisagent de développer 6 SOS qu'elles ne proposent pas :

- Une association envisage de développer la prise en charge de la douleur,
- Un établissement autorisé au traitement du cancer envisage de développer l'activité physique, la préservation de la fertilité et les troubles de la sexualité,
- Un établissement autorisé au traitement du cancer envisage de développer uniquement l'activité physique et un autre uniquement la préservation de la fertilité,
- Un établissement de SMR envisage de développer la prise en soins des troubles de la sexualité,

- Une association envisage de développer la prise en charge de la douleur, et le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, une autre envisage de développer le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer et les soins de socio-esthétique et une autre uniquement les soins de socio-esthétique.

On constate en Isère, que 6 établissements autorisés au traitement du cancer sur 8 proposent les 4 SOS du socle de base. Deux des 8 établissements autorisés au traitement du cancer ne proposent qu'un seul des 4 SOS du socle de base, la prise en charge de la douleur pour l'un et la prise en charge psychologique pour l'autre. Aucun n'envisage de développer les 3 autres SOS du socle de base qu'il ne propose pas.

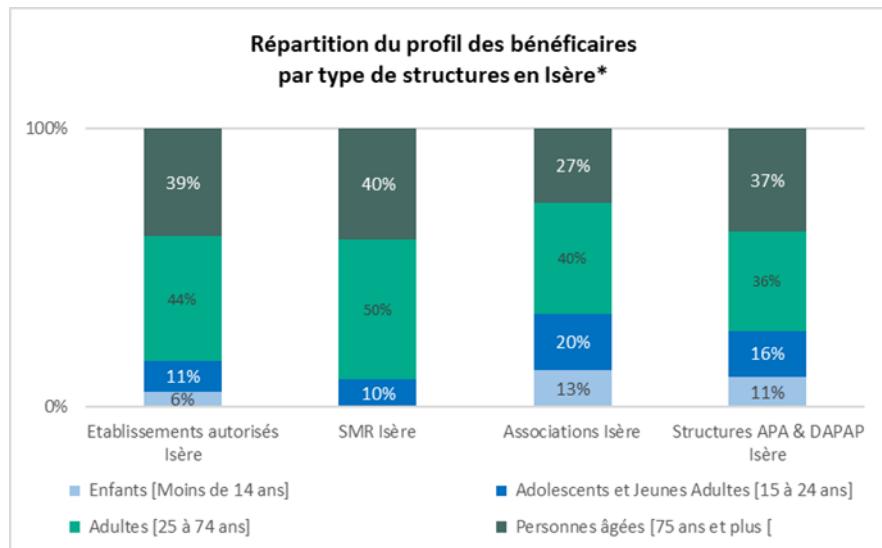
Finess	Raison sociale	Propose la prise en charge de la douleur	Envisage la prise en charge de la douleur	Propose la prise en charge diététique et nutritionnelle	Envisage la prise en charge diététique et nutritionnelle	Propose la prise en charge psychologique	Envisage la prise en charge psychologique	Propose la prise en charge sociale, familiale et professionnelle	Envisage la prise en charge sociale, familiale et professionnelle
380000034	CH Pierre Oudot Bourgoin Jallieu	Oui		Oui		Oui		Oui	
380000067	Hôpital Nord - CHU38	Oui		Oui		Oui		Oui	
380000174	CH Lucien Hussel de Vienne	Oui		Oui		Oui		Oui	
380012658	Groupe Hospit. Mutualiste de Grenoble	Oui		Oui		Oui		Oui	
380780197	Clinique St Vincent de Paul Maternité	Non	Non	Non	Non	Oui		Non	Non
380780288	Nouvelle Clinique de Chartreuse	Oui		Non	Non	Non	Non	Non	Non
380785956	Clinique des Cèdres	Oui		Oui		Oui		Oui	
380786442	Clinique Belledonne	Oui		Oui		Oui		Oui	

3.4 Le profil des bénéficiaires en Isère versus ARA

→ Question n° 7 : Quel est le profil des bénéficiaires ?

Sur les 46 structures de l'Isère, toutes ont déclaré des bénéficiaires :

- 8 structures APA, un établissement autorisé au traitement du cancer et 2 associations prennent en charge les enfants de moins de 14 ans ;
- 12 structures APA, 3 établissements autorisés au traitement du cancer et 3 associations prennent en charge les AJA ;
- Les adultes (25-74 ans) sont pris en charge dans 26 structures APA/DAPAP, 13 établissements sanitaires, dont 8 autorisés au traitement du cancer et 6 associations ;
- Les personnes âgées de plus de 75 ans sont prises en charge dans 27 structures APA/DAPAP, 11 établissements sanitaires dont 7 autorisés au traitement du cancer et 4 associations.

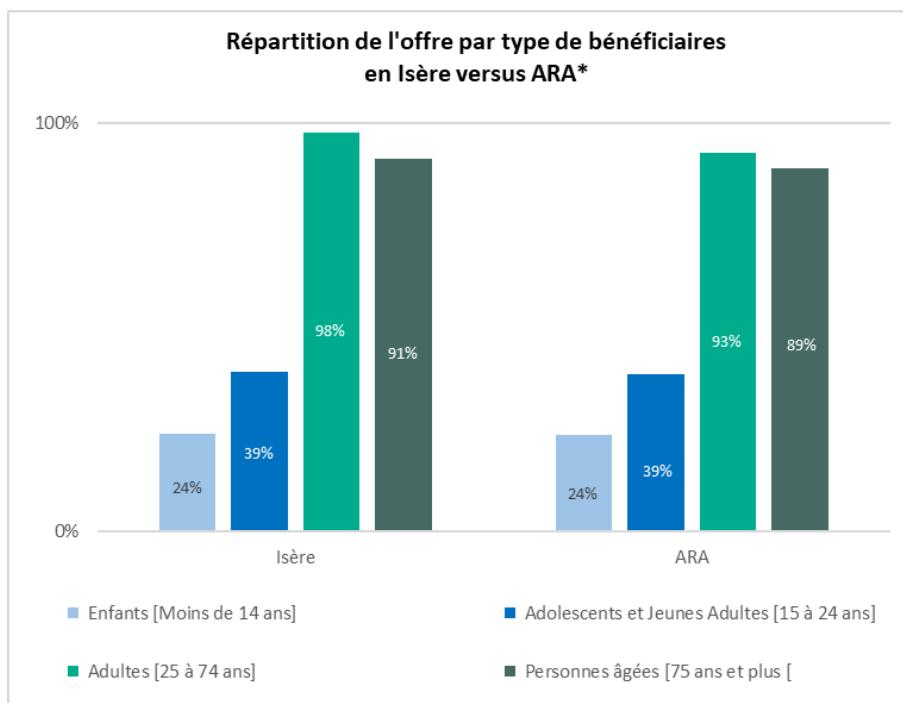


* Le pourcentage correspond au nombre de structures ayant déclaré une tranche d'âge de bénéficiaires sur le nombre total de réponses déclarées par type de structures du département toutes tranches d'âge confondues (ex : 1 Ets autorisé a déclaré une offre à destination des enfants de moins de 14 ans sur un nombre total de 18 réponses toutes tranches d'âge confondues des Ets autorisés, ce qui représente une offre de 6 %).

L'offre en SOS s'adresse essentiellement aux adultes et personnes âgées de 75 ans et plus. La proportion des adultes de 25 à 74 ans est sensiblement similaire entre les établissements autorisés au traitement du cancer et les associations (44 % et 40 %), plus importante pour les établissements de SMR (50 %) et moins importante pour les structures APA/DAPAP (36 %). L'offre des établissements autorisés, des établissements de SMR et des structures APA/DAPAP s'adresse entre 37 et 40 % aux personnes âgées de 75 ans et plus, l'offre des associations étant de 27 %.

L'offre en SOS s'adressant aux enfants de moins de 14 ans est surtout portée par les associations (13 %) et les structures APA/DAPAP (11 %). L'offre des établissements autorisés au traitement du cancer est de 6 %.

La part des AJA est la plus importante, avec 20 % de l'offre en associations versus les autres structures (10 à 16 %).



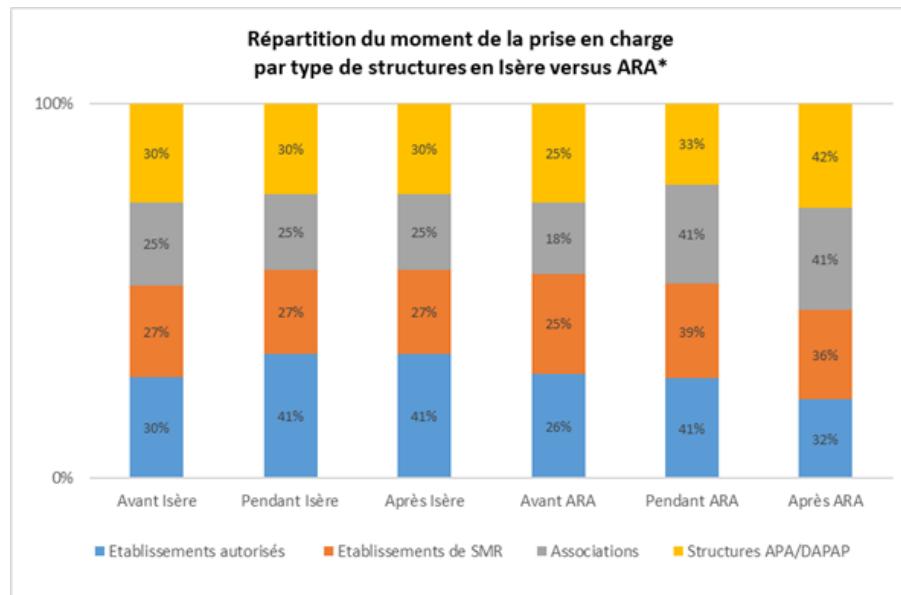
* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport au nombre de structures ayant déclaré des tranches d'âge de bénéficiaires sur le total des structures de la région.

98 % des structures de l'Isère proposent une prise en charge en SOS aux adultes (25-74 ans) ce qui situe le département au-dessus de la moyenne régionale (93 %). Et 91 % des structures s'adressent aux personnes âgées de 75 ans et plus, situant le département également au-dessus de l'offre régionale de 89 %.

63 % des structures de l'Isère proposent une prise en charge en SOS à destination des enfants, adolescents et jeunes adultes de moins de 25 ans comme en ARA.

3.5 La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS en Isère versus ARA

→ Question n° 8 : (pour chacun des SOS) ce soin est proposé avant le traitement, pendant le traitement, après le traitement ?



* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport aux réponses de chaque structure pour chaque SOS aux 3 étapes de la prise en charge sur le total cumulé des réponses (exemple : 35 SOS sont proposés avant le traitement par les établissements autorisés en Isère sur un total de 116 réponses avant/pendant/après, soit 30 %)

En Isère, comme au niveau régional, toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement.

On constate que l'offre de l'ensemble des structures iséroises avant le traitement est supérieure à l'offre régionale.

L'offre émanant des associations et des structures APA/DAPAP pendant et après le traitement est inférieure voire très inférieure à l'offre régionale avec 25 % versus 41 % pour les associations et 30 % versus 33 % et 42 % en région pour les APA/DAPAP.

Pendant et après le traitement, l'offre en établissements de SMR est également inférieure à l'offre régionale avec 27 % en Isère contre respectivement 39 % et 36 % au niveau régional.

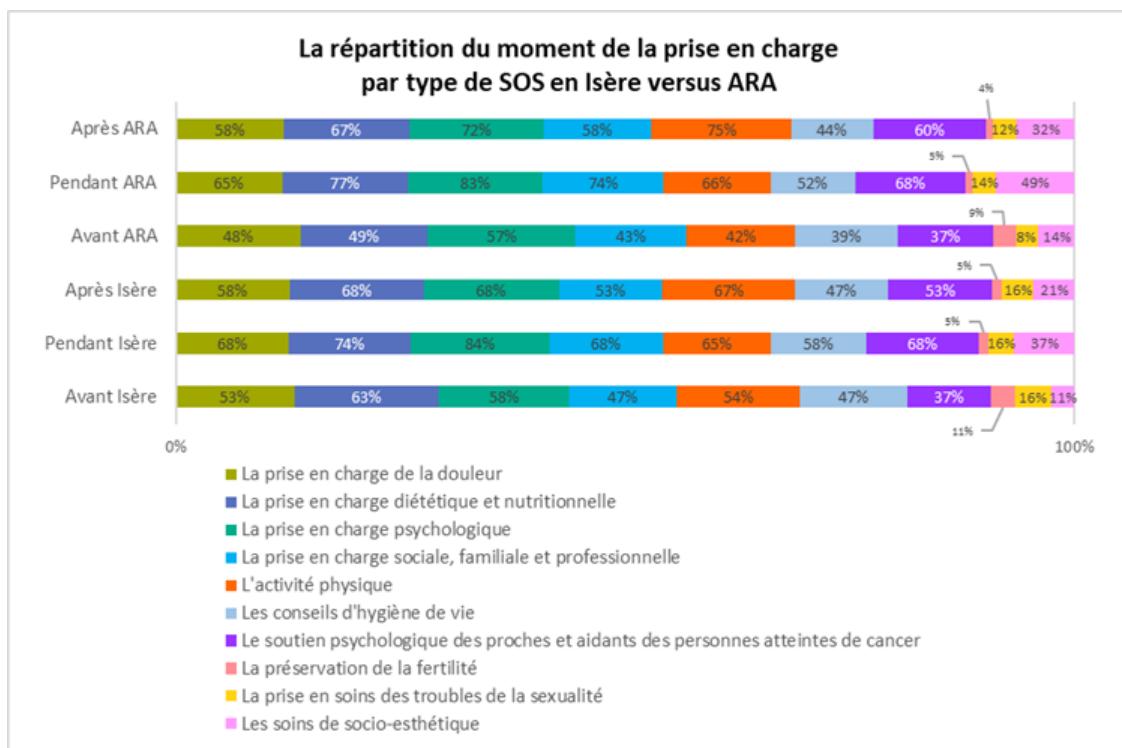
Pendant le traitement, l'offre des établissements autorisés, avec 41 %, est identique à l'offre régionale. Cette offre est très supérieure après le traitement avec 41 % contre 32 % pour la région.

Toutes structures confondues, l'offre par SOS en Isère fait apparaître que le socle de base est plutôt proposé pendant le traitement, tout comme les conseils d'hygiène de vie, le soutien psychologique des proches et

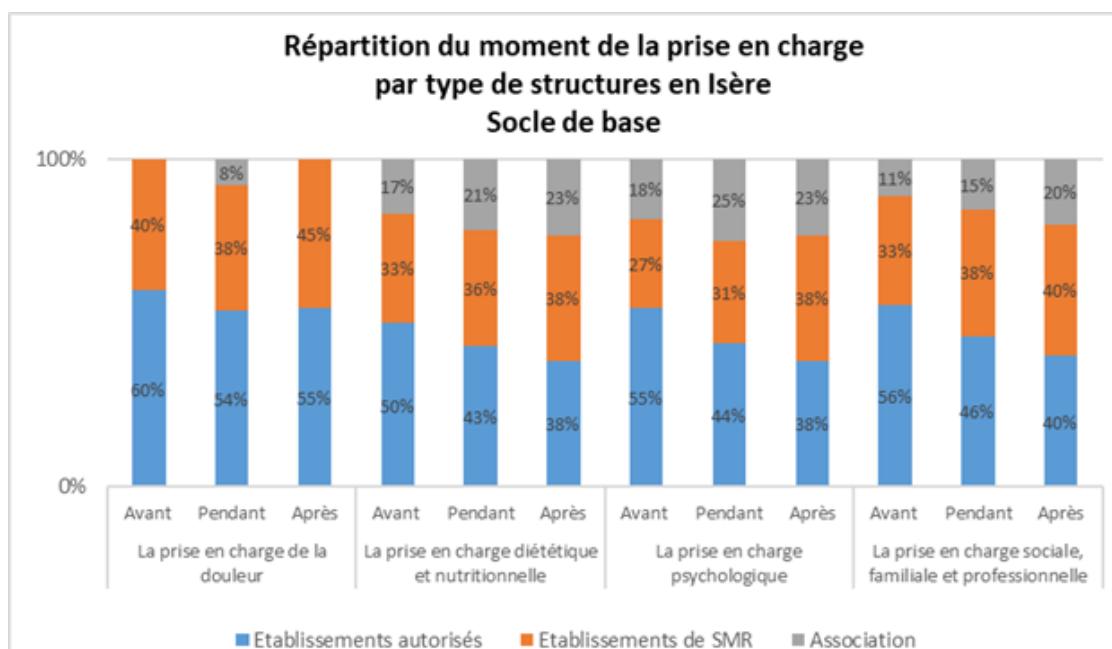
aidants des personnes atteintes de cancer et les soins socio-esthétiques. De la même manière, l'activité physique est plutôt proposée après le traitement tout comme le niveau régional.

Suivant la tendance régionale, la préservation de la fertilité est plutôt proposée avant le traitement.

La prise en soins des troubles de la sexualité est proposée dans la même proportion aux 3 étapes du traitement en Isère.



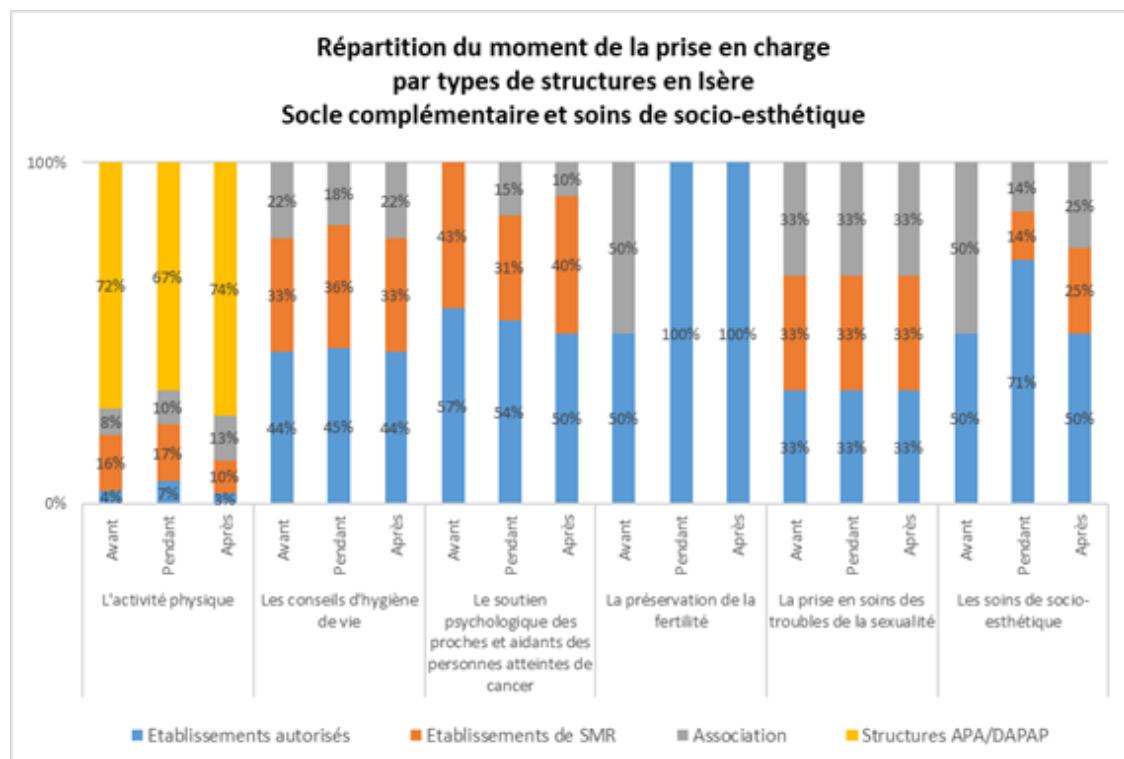
Les 4 SOS du socle de base sont proposés majoritairement par les **établissements autorisés** aux trois phases du traitement et de manière **plus importante avant le traitement** à plus de 50 %, allant jusqu'à 60 % pour la prise en charge de la douleur.



Les établissements de SMR proposent la prise en charge de la douleur plutôt avant et après le traitement et les 3 autres SOS, pendant et après avec une proportion plus élevée après le traitement allant de 38 à 40 %. Les associations assurent dans 20% à 23 % des cas la PEC sociale, familiale et professionnelle ainsi que

diététique et nutritionnelle après le traitement. La prise en charge psychologique est plutôt proposée pendant le traitement à 25 % par les associations.

A noter que les associations proposent la prise en charge de la douleur uniquement pendant le traitement (8 %).



En Isère, la totalité des SOS du socle complémentaire et les soins de socio-esthétique sont proposés.

L'activité physique est proposée dans 67% à 74% aux trois phases du traitement par les structures APA/DAPAP. A noter que 4 structures APA n'ont pas répondu à la question.

Les conseils d'hygiène de vie sont proposés de manière assez homogène par les établissements autorisés et de SMR aux trois phases du traitement ; les associations les proposent plutôt avant et après le traitement dans la même proportion.

Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer est proposé avant le traitement uniquement par les établissements autorisés et de SMR ; les associations interviennent plutôt pendant le traitement.

La préservation de la fertilité, proposée aux 3 étapes du traitement par les établissements autorisés, est également proposée par une association avant le traitement.

La prise en soins des troubles de la sexualité est proposée de manière homogène aux 3 étapes du traitement par les établissements de santé et les associations.

Concernant les soins de socio-esthétique, ils sont proposés uniquement par les établissements autorisés et les associations avant le traitement. Ils sont proposés par les 3 types de structures pendant et après le traitement, majoritairement pendant le traitement par les établissements autorisés.

3.6 Les professionnels intervenant pour chaque SOS en Isère

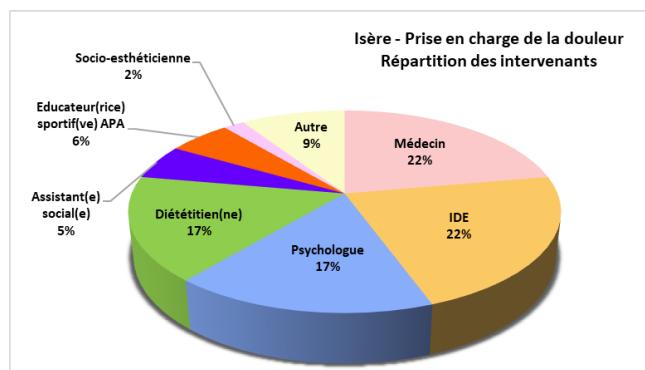
- Question n° 9 (pour chacun des 10 SOS) : Quel est le titre du/des professionnel(s) intervenant(s) ?
- Questions n° 10 (déclinée pour chaque SOS) : Parmi ces professionnels, y-a-t-il des professionnels extérieurs ? Non/Oui : en libéral/en association. Si en association, veuillez préciser, la ou les associations à laquelle/auxquelles ils appartiennent.

Cette analyse présente l'offre en intervenants pour chaque SOS. Les données sont calculées de la manière suivante :

- Chaque structure répondante a indiqué le type d'intervenants pour chaque SOS et non le nombre de professionnels.
- Le calcul du pourcentage de l'offre a été réalisé en partant du nombre de réponses sur le nombre total de structures du département (ex : 12 Ets sur 19 structures (Ets + associations) déclarent un médecin sur la prise en charge de la douleur, ce qui représente 63 % de l'offre en médecins sur ce SOS. Ramenée à l'offre globale de tous les intervenants de la totalité des structures du département sur la prise en charge de la douleur, la proportion des médecins représente 22 % des intervenants).
- Concernant l'activité physique, la question relative aux intervenants n'a pas été posée dans le questionnaire qui était destiné aux structures APA et aux DAPAP. Le total des structures du département est donc exprimé hors structures APA et DAPAP.
- Documents consultables en annexes :
 - La liste des intervenants répertoriés dans la rubrique "Autre".
 - Le détail des professionnels intervenant dans les structures par types de SOS et de structures.

Concernant le socle de base des 4 SOS en établissements de santé, l'intervention des médecins et des IDE isérois dans la prise en charge de la douleur est prédominante.

	Nombre d'établissements autorisés, associés et de SMR ayant déclaré l'intervention de médecins et IDE							
	La prise en charge de la douleur		La prise en charge diététique et nutritionnelle		La prise en charge psychologique		La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	
Médecins Isère	12	92%	8	62%	5	38%	5	38%
Médecins ARA	100	81%	75	60%	56	45%	39	31%
IDE Isère	12	92%	9	69%	6	46%	5	38%
IDE ARA	108	87%	60	48%	47	38%	35	28%

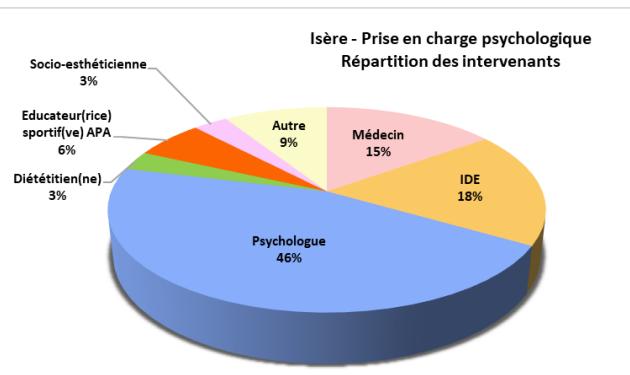
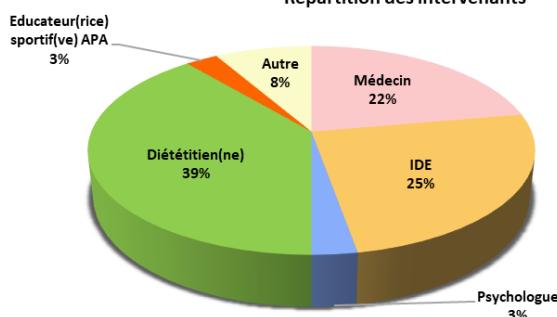


Les professionnels intervenant sur la prise en charge de la douleur ne sont présents que dans les établissements de santé de l'Isère et sont principalement des médecins et des IDE à plus de 20 %. Des psychologues et des diététicien(ne)s interviennent dans la même proportion (17 %).

Concernant la prise en charge diététique et nutritionnelle, tous les professionnels, hormis les socio-esthéticiennes, interviennent en établissements. Seules des diététicien(ne)s, des professionnels référencés onco-diet, des kinésithérapeutes et des orthophonistes (Autre) interviennent en associations.

Le pourcentage de professionnels de la diététique et de la nutrition intervenant pour ce SOS se situe autour de la moyenne régionale qui est de 40 %.

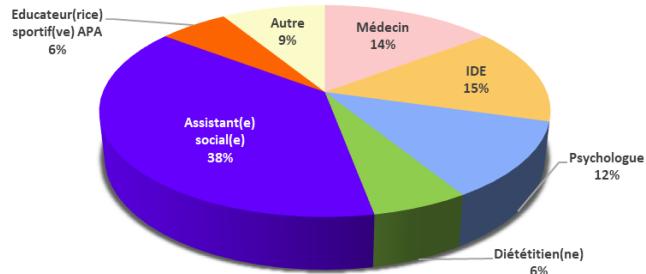
Isère - Prise en charge diététique et nutritionnelle
Répartition des intervenants



Ce sont les assistantes sociales qui assurent ce SOS à hauteur de 38 % des cas. Ce pourcentage est très très inférieur à la moyenne régionale qui est de 62 %. La proportion de psychologues intervenants est, par contre, plus élevée en Isère, avec 12 % contre 9 % au niveau régional.

Ce sont les psychologues qui assurent ce SOS dans 46 % des cas. On peut s'interroger sur la place de diététicien(ne)s, d'éducateurs APA et socio-esthéticiennes pour la PEC psychologique. Le pourcentage de psychologues intervenant pour ce SOS est supérieur à la moyenne régionale qui est de 40 %.

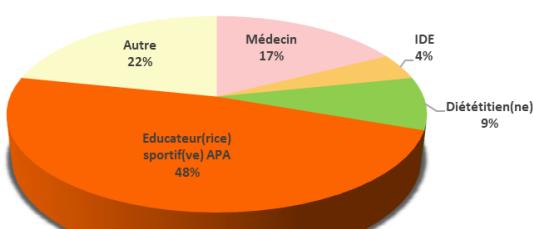
Isère - Prise en charge sociale, familiale et professionnelle
Répartition des intervenants



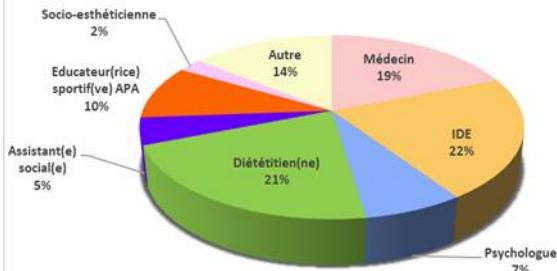
Concernant les SOS du socle complémentaire proposés en Isère, on note que les médecins et les IDE interviennent systématiquement, comme au niveau régional. Concernant les soins de socio-esthétique, seules des socio-esthéticiennes interviennent en Isère.

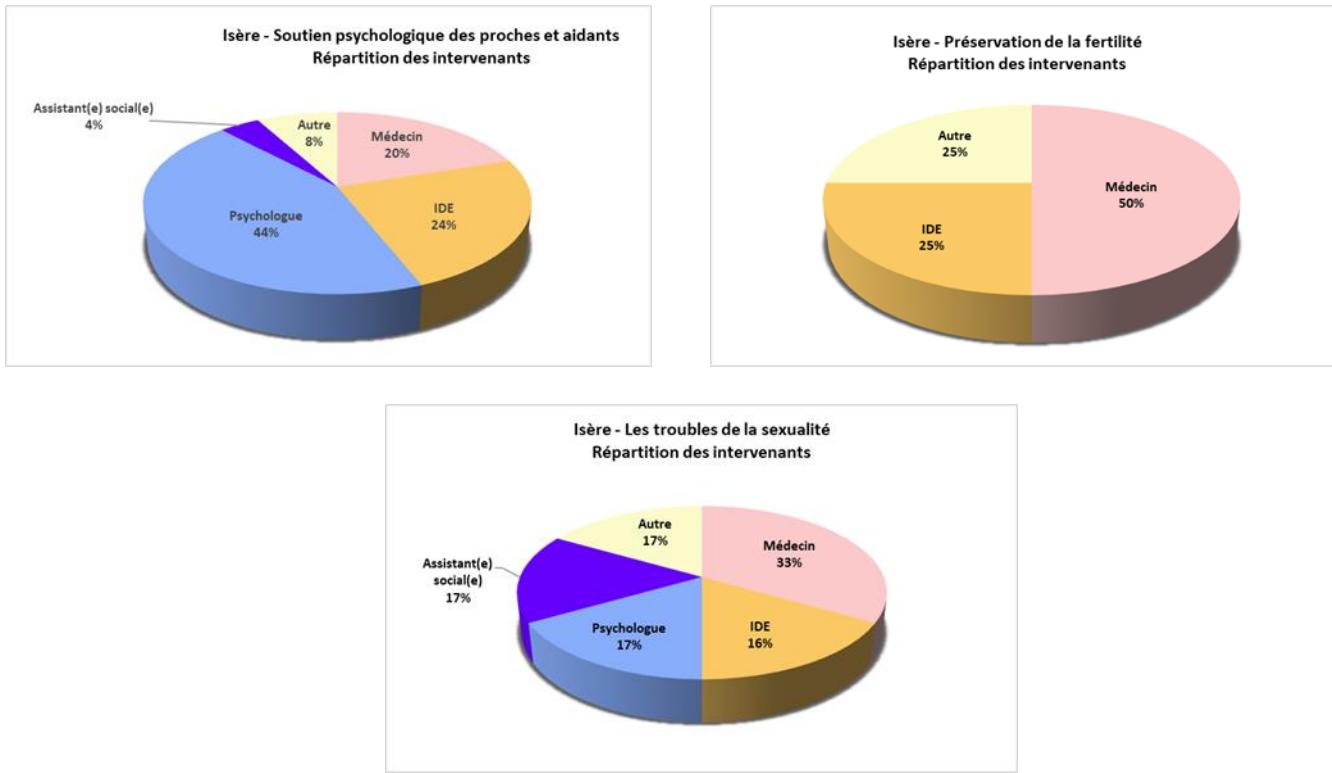
Concernant la prise en soins des troubles de la sexualité, on note l'intervention d'assistants sociaux en Isère (en association), et aucun psychologue n'intervient dans la prise en charge de la fertilité, ce qui interroge.

Isère - Activité physique
Répartition des intervenants



Isère - Conseils d'hygiène de vie
Répartition des intervenants





Les professionnels répertoriés dans la catégorie "Autre" sont listés en annexe. Ils interviennent dans toutes les prises en charge en Isère et en majorité dans les établissements de SMR.

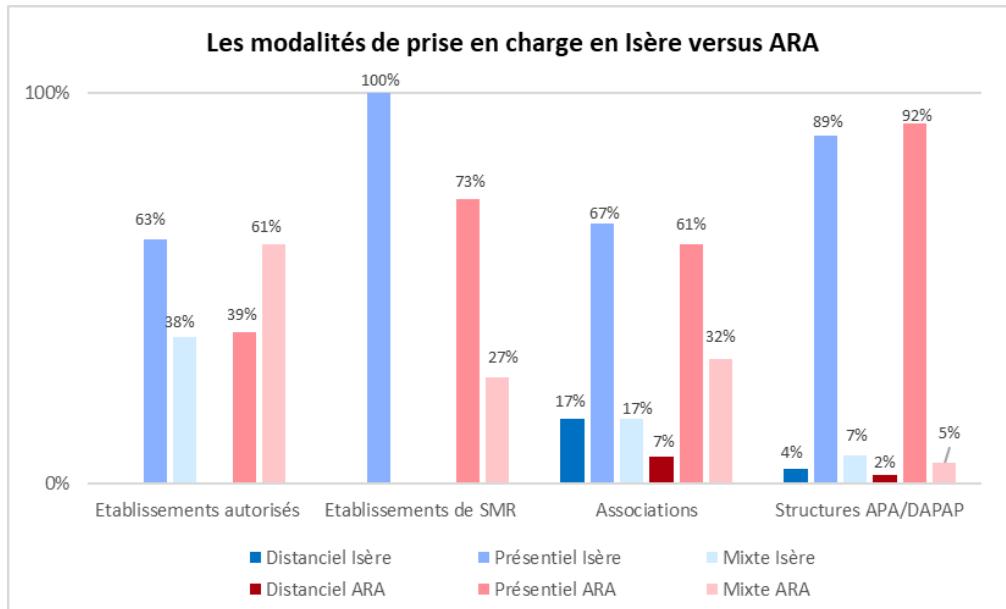
Parmi les différents intervenants, certains sont extérieurs aux établissements de santé. En Isère, certains professionnels libéraux interviennent au sein des établissements autorisés au titre des prises en charge, de la douleur, psychologique, de l'activité physique, des conseils d'hygiène de vie, du soutien psychologiques des proches et aidants des personnes atteintes de cancer et des soins de socio-esthétique.

Sept associations interviennent également au sein de 2 établissements autorisés pour la prise en charge de la douleur, l'activité physique, les conseils d'hygiène de vie et le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer.

	Type Ets	La prise en charge de la douleur	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer
Hôpital Nord – CHU38	Autorisé	Rivages Aramis AGARO Grenoble Espoir Isère contre le cancer	Cami en lien avec Aramis (en service hématologie), Association Locomotive		
CH Pierre Oudot – Bourgoin Jallieu	Autorisé			Espoir Isère contre le cancer	Ligue contre le cancer

3.7 Les modalités de prise en charge en Isère versus ARA

→ Question n° 13 : (pour chacun des 10 SOS) Quelles sont les modalités de prise en charge proposées pour ce soin de support ?



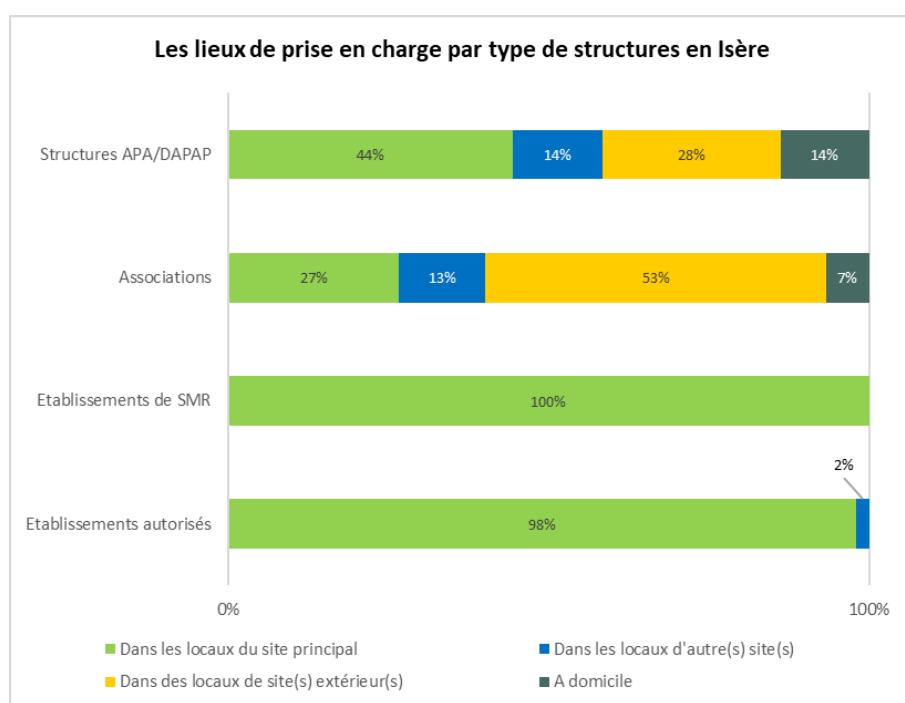
L'Isère se situe au-dessus de la région avec **83 % de prises en charge en présentiel** versus 75 % en région et en-dessous de la région en mixte (présentiel et distanciel) avec 13 % versus 22 % en région.

La prise en charge en **SOS mixte** concerne **38 % des établissements autorisés** de l'Isère, versus 61 % au niveau régional et **17 % pour les associations de l'Isère** versus 32 % en région.

Les **établissements de SMR** dispensent leur SOS **uniquement en présentiel**, les **associations et les structures APA/DAPAP** dispensent leurs SOS de façon prépondérante **en présentiel** et de manière un peu plus importante qu'au niveau régional (**67 % et 89 % contre 61 % et 92 % en région**). Deux associations et une structure APA en Isère dispensent respectivement la prise en charge sociale, familiale et professionnelle et l'activité physique **uniquement en distanciel**.

3.8 Les lieux de prise en charge en Isère versus ARA

→ Question n° 14 : (pour chacun des 10 SOS) Si en présentiel, où sont-ils réalisés ?



Comme au niveau régional, on note que les établissements sanitaires dispensent leurs SOS au sein de leurs locaux principaux à plus de 98 % et les établissements de SMR dispensent leurs soins uniquement au sein de leurs locaux.

Les SOS ne sont proposés à domicile que par les associations et les structures APA. La prise en charge dans des locaux de sites extérieurs est supérieure à la prise en charge régionale avec 53 % en Isère contre 39 % en ARA pour les associations.

L'offre des structures APA/DAPAP est réalisée aussi bien dans les locaux du site principal que dans des sites extérieurs ou à domicile dans une proportion supérieure au niveau régional avec 14 % en Isère contre 10 % pour le domicile.

4. Synthèse

En Isère, sur **105 structures interrogées**, **52 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas prises comptabilisées) soit **50% de répondants**.

46/52 structures proposent des SOS soit : (voir cartographies pages 7 à 17)

- **13 établissements sanitaires** dont 8 établissements de santé autorisés au traitement du cancer et 5 établissements de SMR,
- **6 associations**,
- **26 structures APA et 1 DAPAP.**

L'offre en SOS en Isère se situe **en-dessous de la moyenne régionale** concernant 4 SOS proposés sur 10, dont **la prise en charge diététique et nutritionnelle, la prise en charge sociale, familiale et professionnelle, l'activité physique et les soins de socio-esthétique**. 5 SOS se situent autour de la moyenne régionale (PEC de la douleur, psychologique, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, la préservation de la fertilité et la prise en soins des troubles de la sexualité). Seuls **les conseils d'hygiène de vie se situent au-dessus de la moyenne régionale**.

Cette offre en SOS est largement proposée par les **établissements sanitaires excepté pour l'activité physique pour laquelle les structures APA et DAPAP prédominent**. Concernant l'activité physique, à noter **que 3 établissements autorisés au traitement du cancer sur 8 la proposent. 2 établissements autorisés au traitement du cancer ne proposent qu'un seul SOS du socle de base et ils n'envisagent pas de développer les 3 SOS manquants**. Seuls les 5 établissements de SMR proposent ce socle en totalité.

En Isère, 7 structures **envisagent de développer 6 SOS**, contre 9 au niveau régional. Il s'agit de la prise en charge de la douleur, l'activité physique, le soutien des proches et aidants de personnes atteintes de cancer, la préservation de la fertilité, la prise en soins des troubles de la sexualité et les soins de socio-esthétique.

La **répartition de l'offre par type de bénéficiaires** en Isère est **légèrement supérieure** à celle de la région pour **les adultes et les personnes âgées de 75 ans et plus**. Elle est **identique pour les enfants de moins de 14 ans et supérieure pour les AJA**.

En Isère, comme au niveau régional, **toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement**.

Les 4 SOS du socle de base sont proposés majoritairement par les établissements autorisés aux trois phases de traitement et de façon prépondérante avant le traitement.

On constate que :

- l'offre en SOS des **établissements autorisés avant le traitement** est supérieure à l'**offre régionale** (30 % versus 26 %) et très supérieure après le traitement (41 % versus 32 %). **Pendant le traitement**, cette offre est **identique à l'offre régionale** (41%).
- l'offre émanant des **associations avant le traitement** est très au-dessus de la moyenne régionale avec 25 % contre 18 %, mais très en-dessous pendant et après le traitement avec 25 % contre 41 % au niveau régional.
- l'offre des **établissements de SMR pendant et après le traitement** est inférieure à l'offre régionale avec 27 % contre 39 % et 36 % au niveau régional.

La prise en charge en SOS par les établissements autorisés au traitement du cancer en Isère est supérieure (par rapport au niveau régional) en présentiel et inférieure en mixte. Les prises en charge dans les établissements de SMR ne se font qu'en présentiel à la différence de la région. La tendance des structures

APA/DAPAP ainsi que celle des associations suit celle de la région : autant en présentiel qu'en mixte. En Isère, **2 soins sont dispensés en distanciel.**

Concernant les **lieux de prise en charge des SOS**, toutes les structures de l'Isère offrent les soins majoritairement **au sein de leurs locaux**, avec des moyennes supérieures à la région hormis pour les structures APA/DAPAP.

Contrairement à la région, les associations iséroises proposent plus de soins dans les locaux de sites extérieurs (53 % contre 39 % en région).

La prise en charge en SOS par les structures APA/DAPAP à domicile est supérieure à celle de la région (14 % et contre 10 %).

Annexe

Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre"

	Prise en charge de la douleur	Prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	La préservation de la fertilité	Les troubles de la sexualité
Accompagnateur en santé ERI (Espace Rencontre Information)						X	X		
Acupuncteur	X								
Addictologue	X		X	X		X			
Aides-soignants									
Art thérapeute	X		X						
Bénévoles	X								
Biographe hospitalier	X								
Coach professionnel d'accompagnement au retour à l'emploi				X					
Diététiciennes référencées onco-diet		X							
Equipe addicto et tabaco						X			
Equipe du CECOS								X	
Ergothérapeute	X								
Hypnothérapeute	X								
Kinésithérapeute	X	X	X	X	X	X			
Orthophoniste	X	X	X	X		X			
Psychomotricien	X		X	X	X	X			X
Réflexologue	X							X	
Reiki et coaching						X			
Sophrologue	X								
Tabacologue	X		X	X		X			

Détail des intervenants par type de SOS et de structures

- Médecins, IDE et psychologues

	Médecin			IDE			Psychologue		
	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations
Prise en charge de la douleur	7	5	0	7	5	0	4	5	0
Prise en charge diététique et nutritionnelle	4	4	0	5	4	0	0	1	0
Prise en charge psychologique	2	3	0	3	3	0	7	5	3
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale	2	3	0	2	3	0	1	3	0
Activité physique	0	4	0	0	1	0	0	0	0
Conseils d'hygiène de vie	4	4	0	4	4	1	1	2	0
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	3	2	0	4	2	0	6	4	1
La préservation de la fertilité	1	0	1	1	0	0	0	0	0
La prise en soins des troubles de la sexualité	1	1	0	0	1	0	0	1	0
Soins de socio esthétique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total de l 'offre des intervenants par catégorie de structures	24	26	1	26	23	1	19	21	4
Total global de l 'offre des intervenants	51			50			44		

- Autres professionnels

	Dietéticien(ne)			Assistant(e) social(e)			Educateur sportif			Socio esthéticien(ne)			Autre		
	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations
Prise en charge de la douleur	1	2	0	1	2	0	0	3	0	1	0	0	2	2	1
Prise en charge diététique et nutritionnelle	6	5	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	1
Prise en charge psychologique	0	1	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	2	1
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale	0	2	0	6	5	2	0	2	0	0	0	0	0	2	1
Activité physique	0	2	0	0	0	0	2	5	4	0	0	0	2	3	0
Conseils d'hygiène de vie	5	4	0	0	2	0	0	4	0	1	0	0	3	2	1
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
La préservation de la fertilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
La prise en soins des troubles de la sexualité	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Soins de socio esthétique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1	1	0	0	0
Total de l 'offre des intervenants par catégorie de structures	12	16	3	7	10	3	2	17	4	8	1	1	9	14	6
Total global de l 'offre des intervenants	31			20			23			10			29		